

<https://ugtg.org/spip.php?article1059>



CDMT Martinique : Répression antisyndicale à la Poste !

- Actualité -



Date de mise en ligne lundi 17 août 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

C.D.M.T. Postes

B.P. 537

Maison des Syndicats

97206 Fort de France Cedex

Tél : 06.96.00.16.16

Fax : 05 24 84 25 04

Site web : <http://cdmt-postes.wifeo.com>

INJUSTICE : LA POSTE ENVISAGE DE REVOQUER LE SECRETAIRE GENERAL CDMT-POSTES

L'Arrêt du Conseil d'Etat du 15 Mai 2009 a condamné la POSTE ; et le Syndicat CDMT-PTT reconstitué CDMT-POSTES a désormais le droit de fonctionner librement. Le Directeur de la POSTE indique dans un récent courrier du 30 Juillet 2009 : « Par courrier du 02 Juin 2009 précité, vous avez demandé à la POSTE de tirer les conséquences de l'arrêt du Conseil d'Etat du 15 Mai 2009. cet arrêt a annulé l'accord sur l'exercice du droit syndical du 27 janvier 2006 au motif que les droits reconnus aux organisations syndicales non représentatives par le décret N°82-447 du 28 mai 1982 y avaient été supprimés.

La Poste prend naturellement en compte les motifs de cette décision et accordera à votre organisation les droits reconnus par le décret du 28 Mai 1982 ... ».

Alors que la POSTE n'a eu de cesse de nous faire subir la pire des répressions anti-syndicale, alors qu'elle a tardé et qu'elle tarde encore à nous accorder tous les droits précisés dans l'Arrêt du Conseil d'Etat ; elle persévère dans l'injustice et la vengeance en décidant maintenant de se débarrasser « coûte que coûte » du représentant d'un Syndicat gênant : La CDMT-POSTES !!!

C'est incroyable ! Ils ont été condamnés, la Justice a jugé leurs pratiques illégales et au lieu de réparer le préjudice subit depuis janvier 2006, ils continuent leurs méfaits : Le Secrétaire Général CDMT-POSTES reçoit ce Vendredi 14 Août 2009 une convocation à comparaître devant le Conseil Central de discipline pour le 26 Août 2009. La POSTE envisage la Révocation du Secrétaire Général.

Ils veulent à tout prix détruire le Syndicat CDMT-POSTES !!!!

Et tous les moyens sont bons ...

C'est le Directeur de la POSTE et les collaborateurs qui l'encourage dans cette voie qui devrait aujourd'hui

comparaître devant un Conseil de discipline pour tout ce qu'ils ont fait. Ils sont les seuls responsables de toutes les difficultés.

C'est bien eux qui détériorent nos conditions de travail, ce sont les mêmes qui n'ont de cesse de ne point tenir compte de vos observations, de vos difficultés.

Les mêmes qui refusent d'entendre raisons et qui persécutent les camarades en cultivant l'injustice et le favoritisme (copinage). Les mêmes qui refusent le respect de règles de fonctionnement claires pour tout le personnel !

Même la H.A.L.D.E. que nous avons saisie était persuadé que cette affaire avait trouvé une issue favorable. N'est-ce pas là du Harcèlement ?

Il ne s'agit pas d'un cas personnel ! Plusieurs camarades souffrent de ces pratiques ... La POSTE cherche une solution nouvelle pour se débarrasser d'un Syndicat gênant ...

Matinikés, postiers, DOUBOUT KONT L'injistiss ...

Nous sommes tous concernés, (les anciens et les nouveaux Postiers) !!!

PERSONNE N'EST A L'ABRI ...

MOBILISONS NOUS TOUS CONTRE L'INJUSTICE !

Fort de France le, 16 Août 2009